

CONSEIL MUNICIPAL

COMPTE RENDU DU 26 Février 2016

Président : Monsieur GIROT Thierry,

Présents : Mesdames et Messieurs GIROT Thierry, GIRAUD Fabien, VALETTE Michel, CHANUT Nathalie, M. CHAUSSINAND Laurent, COURTAULT Joëlle, CURINIER Maria Isabel, EYMARD Frédéric, FAURE Monique, MAGALDI Bernadette.

Absent excusé: Madame CHAMBARD Chantal (pouvoir),

La séance du Conseil Municipal est ouverte à 18 heures.

Désignation du secrétaire de séance : Mme CURINIER Maria Isabel est désignée secrétaire de séance.

Approbation du compte rendu conseil du 15 janvier 2016 : approbation à l'unanimité.

ORDRE DU JOUR

- 1) Orientation budgétaire : investissements 2016,
- 2) Salle Polyvalente : règlement et tarifs 2016,
- 3) Point adressage postal,
- 4) Point intercommunalité Val'Eyrieux : eau et assainissement,
- 5) Questions diverses.

1) Orientation budgétaire : Investissements 2016,

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal les opérations d'investissement qui font l'objet des restes à réaliser pour 2016, telles que : les travaux de voirie, le Plan Local d'Urbanisme, la sécurisation des arrêts de car pour les scolaires.....

En ce qui concerne les opérations d'investissement 2016, une étude de faisabilité a été demandée au CAUE pour la réhabilitation du bâtiment annexe à l'école publique. S'en suit une discussion sur l'engagement des travaux de peinture à l'église, l'achat de matériel pour le personnel technique communal, l'achat de décorations de Noël, le renouvellement de matériel informatique.....

D'autre part, les divers travaux sur la voirie communale seront poursuivis ainsi que l'opération de raccordement postal. Ce canevas d'idées sera chiffré et débattu lors du **vote du budget primitif le 8 Avril 2016.**

Monsieur le Maire confirme le changement de l'ensemble des portes de la Salle Polyvalente d'Arcens par la Société CHAMP. Le coût de cette opération a été pris en charge par l'assurance décennale.

2) Salle polyvalente : règlement et tarifs 2016,

Monsieur le Maire donne lecture du nouveau règlement d'utilisation de la Salle Polyvalente d'Arcens et les tarifs 2016. Le Conseil Municipal apporte quelques modifications tarifaires.

Après délibération et vote à l'unanimité, le Conseil accepte le nouveau règlement et les tarifs d'occupation énoncés.

3) Point adressage postal,

Monsieur Fabien GIRAUD, 1^{ER} adjoint, fait part au Conseil de l'avancée de l'adressage postal, il souligne la grande implication dans ces travaux de Monsieur Jean Louis DEBARD, qu'il tient à remercier. **Une réunion publique aura lieu le 16 Mars à 19 heures, à la salle polyvalente**, avec Monsieur GARCIA du bureau d'études impliqué dans ce travail.

4) Point intercommunalité Val'Eyrieux : eau et assainissement,

Depuis le 1^{er} Janvier 2016, l'eau et l'assainissement font partie des compétences de la Communauté de Communes Val'Eyrieux. Néanmoins, une convention de mise du personnel a été faite avec la Commune. C'est-à-dire que le travail technique sur les réseaux continuera à être fait par les agents techniques sous couvert de l'intercommunalité. Seule la facturation sera faite par Val'Eyrieux.

5) Questions diverses,

Aucune

Dates à retenir :

- **Le 16 Mars, 19 heures, Réunion publique à la salle polyvalente pour l'adressage postal.**
- **Le 8 Avril, 18 heures, Réunion du Conseil Municipal.**

La séance est levée à 20 h 30.

M. le Maire,
GIROT Thierry

